

La Gazette du Chat Pitre

N°51 – Juillet 2022

Le journal de l'Association pour la Sauvegarde
du Bras du Chapitre et de ses Abords



SOMMAIRE



NATURE

Ici commence la mer..... 2/3
Le renard..... 9



ACTIVITES ASBCA

Sur le thème du « deux » 1/12
La Brocante des Îles : petit bilan... 3
L'agenda du 2^{ème} semestre..... 6
La fête du Bras du Chapitre..... 12



VIE DE QUARTIER

Le courrier des lecteurs..... 5
Plus des « Péniches »..... 8/9
L'envasement du Bras 11



HISTOIRE

Histoire des jardins familiaux.... 4/5
Le polissoir de Créteil..... 6
Une histoire de passerelle..... 10



INSOLITES

Nos clôtures sur rues..... 7
Supplique des maisons..... 10

LA VIE NORMALE

C'est revenu doucement : la fin de l'obligation du port du masque dans les lieux publics, puis dans les transports, la fin des limitations et des jauges dans les magasins, la réouverture des théâtres, des restaurants et même des boîtes de nuit. La vie d'avant est revenue à pas de loup !

À Créteil également, la normalité est de retour : l'ASBCA a pu organiser la Brocante des Îles quasi normalement, puis le rallye-photo. Et, tout récemment, le repas des adhérents a fait son grand retour après 2 années d'absence. Cette vie d'antan, qui ne semblait pas avoir une saveur particulière, se redécouvre plus douce, plus agréable, plus conviviale, un peu comme la première journée du prisonnier qui retrouve la liberté.

Désormais nous faisons des projets de vacances, nous recevons à dîner, nous partageons des moments de convivialité au restaurant ou ailleurs. Et déjà le rythme effréné, que nous avions pourtant juré de bannir de nos vies, a repris d'autorité les rênes de notre quotidien. Le confinement de mars 2020 semble déjà si loin. Il est pourtant tout juste levé à Shanghai.

Je veux retenir la chance que nous avons de vivre dans un pays libre et médicalisé, le plaisir de la rencontre et du partage, la bienveillance et l'attention que nous devons porter aux autres, tant qu'ils sont là. C'est bientôt les grandes vacances, reposez-vous, prenez soin de vous... et des autres !



Association pour la Sauvegarde du
Bras du Chapitre et de ses Abords
28, Allée centrale
94000 CRETEIL
Tél: 06.95.72.16.82
Courriel : gazette@asbca.fr
Site : asbca.fr



SUR LE THÈME DU « DEUX »

Le 8^e rallye-photo s'est déroulé dimanche 15 mai autour du thème du « Deux » - 2022 oblige. La paire, le bis, le duo, la gémellité étaient à l'honneur !



Une dizaine d'équipes rassemblant une cinquantaine de participants étaient en lice. Il fallait par exemple trouver un n° 22 sur un mur, un escalier avec un nombre de marches pair, le mot « bis », une double traînée...

(suite page 12)



« ICI, COMMENCE... LA MER ! »

Mon premier : je mesure 2,5 cm

Mon deuxième : je pèse 0,22g

Mon troisième : je peux nuire pendant 12 ans

Qui suis-je ?

Un indice ? Jeté, écrasé, il attend dans le caniveau avant de continuer son chemin. Emporté vers les égouts par les eaux pluviales, il aura toutes les chances de rejoindre la mer et les océans ! C'est un mégot !

Au-delà de la pollution visuelle, il pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie, représentant bel et bien un véritable danger écologique. Si le jeter à terre paraît être un geste anodin, son impact sur les ressources en eau est catastrophique. A lui seul, il peut polluer 500l d'eau (2 baignoires pleines) et il ne lui faudra que 2 heures pour libérer ses substances chimiques (goudron, mercure, plomb, méthanol, ammoniac, arsenic...) : autant d'éléments qui se retrouvent dans le sol. Car si les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration avant d'être rejetées, certains avaloirs déversent les eaux pluviales directement dans les cours d'eau !



Dans la nature, les bactéries assurent la décomposition de la matière (6 mois pour un trognon de pomme !) mais elles sont peu habituées aux composés de synthèse comme ceux contenus dans le filtre d'une cigarette. Il finit le plus souvent sa course dans les océans,

entraîné par les eaux utilisées lors du lavage des caniveaux jusqu'à... la mer.

Si on sait que la cigarette est un risque pour la santé, le mégot est aussi un danger pour notre planète. La moitié d'entre eux finissent leur course en eau salée et se classe comme 1^{er} agent polluant des océans. Ingéré par l'ensemble de la chaîne alimentaire, ces répercussions sont



tentaculaires. Elles affectent gravement la biodiversité, l'intégralité des écosystèmes aquatiques et, in fine, la santé des hommes car ces substances toxiques sont retrouvées dans différents organismes et animaux marins et en particulier dans les mollusques et poissons pêchés dans les mers et océans.

Outre les enjeux liés à l'environnement, il en va aussi de la propreté des espaces publics, véritable pollution visuelle. Le geste que fait le fumeur d'écraser son mégot ne traduit pas toujours une attitude désinvolte. C'est parfois la seule solution qui s'impose à lui.

Le ramassage des mégots sur la voie publique était jusqu'alors pris en charge par les services « propreté » des collectivités et supporté essentiellement par l'impôt local : 38 euros par personne. Un coût onéreux ! Désormais, les producteurs de tabac les aident dans le financement :

- Pour lancer des campagnes d'information et de sensibilisation
- Pour l'installation de cendriers urbains afin d'éviter la dispersion
- Pour collecter, trier, dépolluer, nettoyer et réduire en poudre les fameux mégots.

Ainsi transformés, ils servent d'engrais, de mousse pour le rembourrage de coussins, de mobilier, et, dans l'alimentation, d'énergie pour les fours... autant d'exemples de valorisation : une seconde vie en les recyclant !

La pollution de l'eau est un fléau présent dans les villes. Dans certains pays, jeter un mégot sur la voie publique n'est pas sans conséquences... Ils n'hésitent pas à dresser une contravention pour sanctionner ce geste banal (Québec : 58 euros, Suisse : 180 euros, Italie : 300 euros, Australie : 7.100 euros, Singapour : 12.400 euros ainsi que plusieurs heures de travaux d'intérêt général...).

En France, certaines communes ont préféré installer, près des grilles des eaux pluviales, de petites plaques d'information ou des pochoirs pour renforcer la sensibilisation et faire prendre conscience de l'impact de chacun de nos gestes sur l'écosystème. Ceci pour que chaque citoyen adopte le bon geste. Une idée à retenir !

La qualité de l'eau et la préservation de la nature sont l'affaire de tous, même loin de la mer. Là, ici, à terre ! Cela commence par des gestes simples, des réflexes, que tous les citoyens devraient faire devant une grille d'égout pour éviter que les eaux pluviales servent de poubelles pour les emballages, papiers, plastiques, solvants,

pesticides, peintures, graisses, chewing-gums, produits d'entretien non dégradables, déjections canines et mégots ! Notre Terre est précieuse, c'est la seule maison que nous avons. Et la mer est son cœur battant. Alors ne la détruisons pas.

« **Ne rien jeter... Ici commence la mer !** ». Une réflexion qui prend tout son sens lors des nettoyages du Bras du Chapitre, non ?



LA BROCANTE DES ÎLES : PETIT BILAN

La 34^{ème} « Brocante des Îles », organisée par l'ASBCA (Association pour la Sauvegarde du Bras du Chapitre et de ses Abords) a eu lieu le dimanche 3 avril 2022 sur les îles Sainte-Catherine et Brise-Pain. Une réussite pour l'équipe, avec 285 exposants et de nombreux visiteurs qui, au fil de la journée, avait de quoi trouver leur bonheur et se laisser tenter, parfois.



La foule des chineurs dans l'âme et des négociateurs en herbe était présente, avec le plaisir simple de déambuler à l'affût de la bonne affaire. "Tous les ans, on revient", confie une dame. "La journée est magnifique. Elle donne envie à tout le monde de voir le soleil et de

reprendre le contact entre êtres humains", lance une autre dame.

Entre la barbe à papa, les bonbons, les pralines ou les crêpes, mais aussi les livres et les jouets, les enfants avaient de quoi être gâtés. Il y a ceux qui viennent pour les vêtements, les livres ou les jouets mais il y a aussi les collectionneurs, toujours en quête d'une pièce manquante. Des transactions qui se font dans la bonne humeur. Le plaisir, c'est aussi de marchander. C'est parfois bien chargé qu'on repart.

Une édition très festive et sous le soleil. Les exposants ont particulièrement apprécié le verre de sangria proposé par l'organisation. La température fraîche de ce dimanche d'avril n'y était sans doute pas étrangère.

Sur le parking du stade, une tente et de nombreuses tables ont été installées pour un moment de convivialité autour d'un café/croissant ou d'un déjeuner bien mérité pour les visiteurs qui ont arpenté les allées.

Une bien belle journée, et une 34^{ème} édition qui a encore réunie les foules pour notre plus grand plaisir.



PETITE HISTOIRE DES JARDINS FAMILIAUX

A la pointe de l'île Brise-Pain, 30 jardins familiaux vont bientôt voir le jour. Ils s'ajouteront aux 130 parcelles existantes sur plusieurs sites à Créteil. Mais connaissez-vous l'origine des jardins familiaux ?



Ils sont apparus avec la révolution industrielle et on les appelait « jardins ouvriers ». Les ouvriers, qui venaient pour la plupart de la campagne, souhaitaient avoir un bout de terrain à cultiver après le travail à l'usine pour s'assurer des ressources alimentaires de base. Mais rapidement, d'autres considérations sont intervenues, politiques, sociales et morales.

Le patronat a encouragé la création de jardins en mettant à disposition des terrains. Ce choix était motivé par le paternalisme d'une partie des chefs d'entreprise, mais également par le désir de fidéliser le personnel. Sur le plan social, le jardinage est vu, à l'époque, comme un moyen de détourner les travailleurs des cabarets, considérés comme des lieux de perdition. On y dépense l'argent du ménage et on oublie la dureté de la vie dans l'alcool. Et puis, on y parle politique, ce qui peut déboucher sur des troubles sociaux...

Les municipalités participent donc également au mouvement en réservant des terrains pour les familles ouvrières.

Enfin, le travail au grand air est considéré comme bon pour la santé. Le travail de la terre est vu comme une sorte de remède aux affections liées à un habitat insalubre et au travail dans des usines polluées.

En France, c'est une femme, Félicie Hervieu, à Sedan, qui a été l'une des créatrices du mouvement en 1889. Mais celui qui est considéré comme le père des jardins ouvriers, est l'abbé Lemire, député-maire de la ville d'Hazebrouck.

Selon lui « ... les jardins ouvriers professent une vocation sociale et défendent un certain ordre social : S'ils permettent aux ouvriers d'échapper à leur taudis en profitant d'un air plus respirable, ils les éloignent aussi des cabarets et encouragent les activités familiales au sein de ces espaces verts. »

En 1896, il crée la « Ligue française du coin de terre et du foyer ». Des initiatives similaires apparaissent dans la plupart des villes industrielles dans le Nord, en banlieue parisienne, à Saint-Etienne. En Île-de-France, entre 1903 et 1913, les jardins ouvriers passent de 48 à 1.515. En 1921, le mouvement, devenu national, prend le nom de « Fédération nationale des jardins ouvriers de France ». On en dénombre 383.000 en 1928, dont 70.000 sont exploités par des cheminots sur des terrains concédés par les sociétés de chemin de fer (privées à l'époque).



L'occupation allemande et la pénurie alimentaire qui en découle amplifie la création des jardins ouvriers qui atteignent 700.000 en 1945. L'après-guerre va enregistrer le reflux de ce mouvement. La hausse du niveau de vie, l'urbanisation des terrains en périphérie des grandes villes au profit d'un habitat collectif, l'apparition de la grande distribution qui offre en abondance des produits maraîchers bon marché parfois importés, conduisent à une forte régression des jardins ouvriers. Le terme est d'ailleurs devenu plutôt péjoratif.

Depuis les années 70, la tendance s'est à nouveau inversée. Les anciens jardins ouvriers, qu'on appelle désormais jardins familiaux retrouvent la faveur des périurbains. L'écologie, le désir de manger des légumes et des fruits sains, ont suscité un regain d'intérêt pour les productions

familiales. Travailler son potager dans un jardin familial, s'est également créer du lien social et s'intégrer à la ville.

Les populations intéressées sont plus vastes que celles des jardins ouvriers d'antan : les jardins sont travaillés aussi bien par des jeunes actifs que des retraités, des cadres ou des Rmistes, ou des familles à la recherche d'économies (un jardin peut générer jusqu'à 1.500 € d'économie par an, selon la Société Nationale d'Horticulture de France). Leur gestion est toujours associative, mais l'exploitation peut être individuelle ou collective (jardins partagés). Les jardins peuvent être utilisés à des fins pédagogiques ou d'insertion.

Quelles que soient les modalités d'usage, les jardins familiaux ont le vent en poupe et un bel avenir devant eux.



COURRIER DES LECTEURS

Ma fille, adolescente, a une peur panique des chiens. Est-ce que la loi oblige les propriétaires de chien à le tenir en laisse ?

La loi est assez complexe sur ce sujet. Pour bien faire, il faut distinguer les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories et les autres. Les premiers doivent effectivement être tenus en laisse, mais pas les seconds dès lors qu'ils sont effectivement sous la surveillance d'un maître.

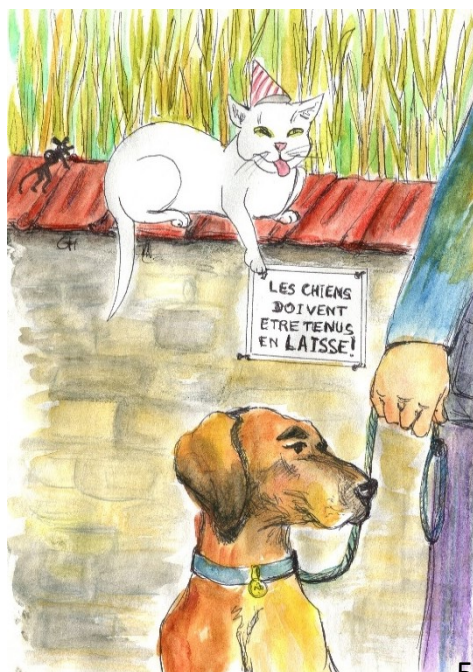
Dans la pratique, la peur des chiens est assez fréquente chez les tous petits, mais il est vrai que certains adolescents ou adultes peuvent être phobiques. C'est la raison pour laquelle, une bonne pratique est de tenir son chien en laisse en journée surtout lors des journées ensoleillées sur les lieux à forte fréquentation.

Le soir, à partir d'une certaine heure, il est fréquent de voir nos amis les chiens se détendre les pattes en liberté. Chacun son tour.

Superbe gazette N°50. Merci à toute l'équipe pour votre investissement constant et des numéros toujours aussi beaux et intéressants.

Nous avons reçu beaucoup de mails d'encouragements et de remerciements à propos de ce cinquantième numéro. Merci pour vos retours

donc, qui couronnent un travail assez soutenu pour sortir cette gazette anniversaire de 20 pages. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de rédaction. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Au fond du square Paul Hervy, non loin de l'église se cache une grosse pierre aux angles arrondis, striée de profondes rainures parallèles. On ne la remarquerait guère, si ce n'est qu'elle est installée sur un socle en béton, ce qui souligne son importance. Et effectivement, cette pierre est remarquable.



C'est le « monument » le plus ancien de Créteil, et sa présence prouve une occupation humaine sur les bords de Marne, il y a 5.000 ans. Cette grosse pierre est un polissoir, bloc de grès qui servait au néolithique à polir les outils, principalement des haches en silex ou autres roches dures. Une hache était constituée d'une pierre polie tranchante ensermée dans une gaine en bois de cerf, elle-même fixée sur un manche en bois.

Le polissoir de Créteil présente sur sa surface 7 rainures de 30 à 70 cm de long. Ces rainures correspondent au polissage du bord des outils. Deux cuvettes peu profondes sont également

visibles sur le côté. Elles sont le fruit de l'affûtage des outils destinés à les rendre plus tranchants et donc plus efficaces.

L'emplacement actuel du polissoir n'est pas le lieu où il a été découvert. En 1908, l'abbé Dambrine, curé de Créteil, le repère dans une propriété au 33, rue du Moulin. Menacé d'être débité en pierre à construction, il est finalement donné à la ville en 1925 et décorera, quelques décennies durant, la cour de la Salle des Fêtes avant d'être installé square Paul Hervy dans les années 50. Difficile de savoir où le polissoir se trouvait il y a 5.000 ans.

Il est en grès et ses dimensions sont respectables : il fait 1m90 de long, 0,90 m de large et 0,60 m de hauteur. Il pèserait plus de 2 tonnes. Compte tenu de son poids, il est probable qu'il était à l'origine situé non loin du lieu où il a été découvert, ce qui laisserait à penser qu'une communauté humaine sédentaire était établie durablement sur les bords de la Marne au néolithique.



L'AGENDA DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2022



Fête du Bras du Chapitre

Dimanche 3 juillet 2022 de 14h à 18h
Rendez-vous sur la base de Canoë kayak



Rallye photo & Troc livres

Dimanche 16 octobre de 14h30 à 17h
Rendez-vous au square Jullien



Bourse aux plantes

Samedi 17 et dimanche 18 septembre
Rendez-vous au parc Dupeyroux



Défilé de Noël

Mercredi 14 décembre à 17h30
Au départ de la Maison du Combattant



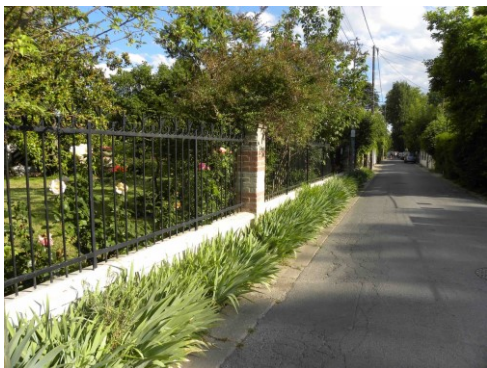
Nettoyage du Bras du Chapitre

Samedi 24 Septembre de 9h à 14h
Rendez-vous au square Jullien



OUVERTES OU FERMÉES, NOS CLÔTURES SUR RUE ?

Ni totalement ouvertes, ni totalement fermées... Nos clôtures sur rues ne peuvent être fermées qu'à la condition d'être ouvertes !



Clôture ajourée avenue Beaurivage

C'est la règle pour Créteil et particulièrement pour le Centre ancien, les îles et les bords de Marne (article 11 du Plan Local d'Urbanisme). C'est d'ailleurs la règle pour la plupart des PLU des zones pavillonnaires en France : « *Sauf nécessité technique, les clôtures bordant les voies ne pourront dépasser une hauteur de 2m et ne pourront comporter de parties pleines sur plus de la moitié de la hauteur, le rapport 1/3 plein étant conseillé. Il est recommandé des clôtures végétalisées ou permettant la vue sur les espaces verts ou libres privés. Si elles sont en simple grillage sur toute la hauteur, elles devront être impérativement doublées d'une haie végétale...* »



Clôture végétalisée avenue des Peupliers

Les raisons invoquées sont celles de la sécurité puisque les clôtures ajourées permettent de surveiller depuis la rue les abords d'une maison, ce qui peut gêner d'éventuels malfaiteurs...

S'y ajoute, pour nos îles, le respect du PPRI (le

plan de prévention des risques d'inondation) qui précise que « *sous la cote des plus hautes eaux connues (un peu plus de 4m au-dessus du niveau habituel de la Marne en janvier 1910), les surfaces pleines ne doivent pas dépasser plus du tiers de la surface de la clôture* » de sorte que cette clôture « *ne constitue pas un obstacle au passage des eaux en crue et ne crée pas un frein à l'évacuation des eaux en décrue* ».

À l'évidence, beaucoup de nos clôtures ne respectent pas vraiment ces contraintes. Heureusement la prescription joue au bout de dix ans, mais l'irrégularité demeure...

Et, puisqu'aujourd'hui toute déclaration de travaux, toute demande de permis de construire, doit prendre en compte l'ensemble de la propriété, les municipalités sont fondées à refuser d'autoriser une construction nouvelle tant que les constructions précédentes ne sont pas mises en conformité.

Clôture ajourée allée Centrale



Voilà pourquoi de plus en plus de notaires exigent maintenant des vendeurs qu'ils obtiennent la régularisation de leurs constructions litigieuses avant de rédiger l'acte de vente. Et il en va des clôtures comme des autres constructions...





ON NE DOIT PLUS LES APPELER « PÉNICHES » !

Ils ont chargé et déchargé 1.365.000 tonnes de fret l'an dernier au port de Bonneuil. Il y aurait fallu au moins 60.000 camions là où 6 à 8 bateaux par jour suffisent.

Ces bateaux longent discrètement nos îles avant de pénétrer dans le grand sas de l'écluse. Un doux ronronnement de leurs puissants moteurs Diesel, quelques vaguelettes, puis de longues rides sur l'eau rappellent leur passage pendant une à deux minutes...

Ces bateaux – les mariniers, gens « d'à bord », n'aiment guère que les gens « d'à terre » les qualifient de « péniches », un terme réservé aux bateaux en bois dépourvus de moteur et qu'on tractait depuis les chemins de halage.



Franprix charge ses caisses sur le « Sébastien » au port de Bonneuil (Photo PJL)

Ces bateaux qu'on ne doit pas non plus qualifier de « navires », appellation réservée aux bâtiments de mer, sont de toutes sortes et de tous gabarits jusqu'aux limites (2.500 tonnes) imposées par la hauteur des ponts de Paris et la taille des deux dernières écluses de Marne (125m x 11,40m).

Les plus petits de ces bateaux embarquent quand même 300 à 350 tonnes, l'équivalent d'une quinzaine de camions. Ils sont strictement adaptés au gabarit dit « Freycinet » et à ses écluses de 38,5m x 5,05m. Raison pour laquelle on les appelle le plus souvent « 38 mètres » ou « Freycinet ». Pour nos voisins belges, ce sont des « Spits ».

Puis viennent les gabarits intermédiaires : des « Freycinets » rallongés – tels le « Mirador » - qui bénéficient des quelques mètres supplémentaires des écluses de Marne (45m pour 400t). Des

« Nords » de 70m x 5,70m (900t), spécialement conçus pour le gabarit trop étroit du canal du Nord (91m x 5,70m) mais que les bateliers préfèrent embouquer avec deux 38m accouplés en flèche, l'un poussant l'autre.

Tous ces « petits » bateaux sont les seuls, aujourd'hui, à pouvoir relier directement par voie fluviale, le port de Bonneuil aux voies navigables du Nord de l'Europe.

En revanche, en attendant l'ouverture qu'on espère prochaine (?) du canal Seine-Nord-Europe (capacité de 4.400 tonnes), aucun des grands bateaux, à l'exception de quelques caboteurs fluvio-maritimes, ne peut quitter le bassin de la Seine.

Et ils sont, eux aussi, nombreux à franchir l'écluse de Créteil. On y reconnaît des « Campinois » (50m x 6,60m), des « Canadiens » (75m x 8m) dont l'étrave arbore toujours fièrement une feuille d'érable, des « chalandes de Seine » de 60 à 100 mètres, comme le « Bornéo » (73m x 8,20m) qui peut porter 1.050t et même 1.600t lorsqu'il pousse devant lui sa barge « Bora-Bora », ou encore le « Jaguar » qui peut monter à 2.000t lorsqu'il met en flèche sa grande barge « Orca ».

Et c'est sans compter tous les convois (1.500 à 2.500t) constitués d'un pousseur et d'une ou plusieurs barges où s'entassent les matériaux les plus divers et où s'empilent les conteneurs. Le plus emblématique de ces convois c'est, bien sûr, celui que pousse le « Jonathan », tous les jours, avec son « Sébastien » rempli de caisses pour Franprix.



À bord de son « Jaguar », Pascal Malbrunot s'apprête à entrer dans le port de Bonneuil (Photo PJL)

Quelques années auparavant, quand était venu l'âge de la retraite pour leurs prédécesseurs, six d'entre eux, transformés en bateaux logements, choisirent de venir couler (sic !) des jours heureux auprès de nos îles. Quatre retraités - trois « Freycinets » et un « Klipper » - sont amarrés au quai de la Pie, côté Saint-Maur. Deux autres, plus petits, égaient le port de plaisance de l'île des Ravageurs : « Tango », un superbe « Tjalk » qui en a fait danser plus d'un(e), et « King Cheese » un beau « Luxemotor » à l'élégance racée.

Enfin, rassurons-nous, on peut tout à fait se contenter d'appeler « bateau » tous ces bateaux

aux noms parfois compliqués. Et personne n'y trouvera à redire.



LE RENARD

A l'évocation de ce canidé, certains penseront peut-être à la fable de Jean de la Fontaine apprise par bien d'entre nous, d'autres se rappelleront une séance de cinéma devant le film d'animation de Walt Disney...



Cet animal, réputé rusé, se montre aujourd'hui de plus en plus, non seulement sur nos îles mais aussi en ville et dans de nombreuses capitales européennes.

Symbole de biodiversité, faut-il s'inquiéter de le voir ainsi errer près de chez nous ?

Le renard se nourrit principalement d'oiseaux, de petits rongeurs, de fruits, de graines, de champignons et des déchets trouvés dans nos poubelles ou sur les composts. Ses activités sont principalement nocturnes et il est plutôt craintif.

Donc, à moins d'avoir des poules qui pourraient lui servir de repas, vous ne risquez pas grand-chose ! A la campagne, c'est même un précieux auxiliaire pour l'agriculture.

Pour finir, laissons-lui la parole : « Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » (Le Petit Prince, A. de St Exupéry)

Si vous trouvez un renard blessé, alertez le Centre de soins aux animaux sauvages faune Alfort de Maisons-Alfort.

* * *

Brèves de la vie sauvage :

<https://www.paris.fr/pages/rencontre-avec-un-renard-que-faire-19490>

La carte d'identité du renard

Nom commun : renard roux ou renard commun

Nom scientifique : Vulpus Vulpus

Taille moyenne : 40 cm au garrot, 1m de longueur (dont 1/3 représente sa queue)

Poids moyen : 8 kg

Organisation familiale : Peut vivre seul, en couple ou en groupe.

Portées : 4 à 5 renardeaux

Maturité sexuelle : 10 mois

Espérance de vie : 3 à 4 ans.

Régime alimentaire : carnivore.



UNE HISTOIRE DE PASSERELLE

En décembre 1982, le journal « Créteil les îles » ancêtre de votre « Gazette du Chat pitre », publiait un article à propos de la toute nouvelle passerelle reliant l'île Sainte-Catherine à l'île Brise-Pain.

« Commencée au mois de juillet dernier (NDLR : en 1982) et terminée au mois de septembre, la nouvelle passerelle de la Guyère sera réservée, comme avant, à la circulation des piétons. C'est ce que nous a confirmé Monsieur Mireur, directeur des services techniques de la ville. Après avoir été tronçonnée en plusieurs morceaux, l'ancienne passerelle a été enlevée par des engins de levage ayant une portée d'une cinquantaine de mètres. Ce sont les mêmes grues qui ont mis en place les



Le passerelle entre Sainte-Catherine et Brise-Pain en juin 2022



La nouvelle passerelle entre l'île Brise-Pain et l'île des Cocous

quatre poutres préfabriquées en béton contraint, d'une longueur de 16 m. Cette passerelle piétonne est malgré tout prévue pour supporter un poids important de façon à donner un autre accès à l'île Sainte-Catherine en cas de besoin (fermeture pour travaux ou accidentelle du pont Noël). »

Quarante ans plus tard, une autre passerelle vient d'être remplacée, celle qui relie l'île Brise-Pain à l'île des Cocous. Les travaux se sont déroulés fin mai. Elle est ouverte au public depuis début juin même si des travaux subsistent encore pour le passage des réseaux d'eau, d'électricité, etc...



SUPPLIQUE DES PETITES MAISONS DE BOIS

S'il vous plaît
Laissez-nous encore un été
Gardez nos lopins bien cachés
Visités par des jardiniers
Amoureux de leurs potagers

Pitié pour les petits buissons
Recherchés par les hérissons
Enroulés comme des manchons
Pour passer la morte saison



Priez pour que ces maisonnettes
Où l'on venait à bicyclette
Un bon goûter dans la musette
Gardent leur âme de guinguette

Nous ne sommes plus à la page
Nous n'échappons pas au carnage
De grandes maisons à étage
Nous effacent du paysage

Hélas, nous n'avons pour nous défendre
Que des échardes de bois tendre
Nous tremblons de vous voir suspendre
Un beau jour ce panneau : A Vendre !





L'ENVASEMENT DU BRAS DU CHAPITRE

Nous le constatons chaque jour, le Bras du Chapitre et celui de la Guyère s'ensavent. Et la situation n'est pas nouvelle. En 1982 déjà, une concertation entre les associations et les principaux acteurs de l'Etat avait débouché sur des travaux de dragage et de renforcement des berges réalisés entre 1988 et 1990. Le budget de l'époque (17,5 millions de Francs) avait été financé à hauteur de 8,48 MF par la ville, le reste par la région et l'agence du bassin.



Pour éviter que l'envasement se poursuive, il avait été prévu alors une modernisation du petit barrage qui devait être équipé de vannes automatiques permettant de varier les débits ainsi que la mise en place de chasses d'eau régulières. Dans les faits, le petit barrage du Bras du Chapitre a été réhaussé sans clapet mobile et le système de "chasses" a été abandonné.

Les mêmes causes créent les mêmes effets et en 2014, la ville de Créteil et l'ASBCA sollicitent la SAFEGE, société reconnue pour son expertise en hydrogéologie, pour proposer des solutions pour traiter ce retour de l'envasement. Élément positif, la SAFEGE indique dans son rapport que les vases sont non toxiques et identifie deux pistes pour traiter le problème :

- Première proposition: Réparer le barrage et reprendre les chasses d'eau régulières, cette solution nécessitant en plus un dragage de la Guyère, compte tenu du fait que le courant est faible dans le bras d'eau.
- Seconde piste, plus drastique: démanteler le petit barrage du Bras du Chapitre et mettre en place des passes naturelles, la SAFEGE indiquant qu'un complément d'étude serait alors à prévoir pour identifier le dispositif pertinent.

Depuis 2014, le clapet du petit barrage a été restauré permettant la reprise des opérations de

chasses d'eau. Mais celles-ci, pourtant régulières depuis quelques années, n'ont pas permis d'endiguer la dégradation. Récemment, l'USC Canoë Kayak, les associations OFNI Créteil et l'ASBCA ainsi que le comité de quartier se sont retrouvés pour évoquer les actions possibles.

Selon Voies Navigable de France (VNF), des études sont en cours pour envisager une passe à poissons côté Bras du Chapitre. En effet, la réglementation européenne oblige à aménager les cours d'eau pour permettre aux poissons de les remonter même en cas de barrage. Mais le seuil de cette passe resterait sensiblement à la même hauteur que le petit barrage actuel, ne permettant pas une augmentation du courant et donc le désenvasement du Bras du Chapitre.

Selon Vinci Construction Maritime et Fluvial, spécialiste du sujet et qui « cure » chaque année la Darse du port de Bonneuil, l'augmentation du courant dans le bras du Chapitre pourrait permettre un désenvasement mais avec un risque de fragilisation des berges, parfois déjà assez abîmées. Or, rappelons-le, cette consolidation des berges est à la charge des riverains quand elles sont privées, ou de la ville quand elles sont publiques.



Par ailleurs, l'augmentation du courant sur le Bras du Chapitre augmenterait les risques d'accidents pour les pratiquants de sports d'eau (paddle, kayak, etc...).

On le voit, il n'y a pas de solutions simples et de nombreux interlocuteurs s'intéressent au sujet : Marne vive, VNF, le port de Bonneuil, la DRIEAT, la ville (et son comité de quartier) mais également les associations riveraines comme l'USC Canoë kayak, nos amis de la Goujonnette, l'association OFNI Créteil et bien sûr l'ASBCA. Affaire à suivre. On vous tient au courant.



SUR LE THÈME DU « DEUX » (SUITE DE LA PAGE 1)

...blanche dans le ciel, un père et son fils, une paire de jumelles ou encore deux romans du même éditeur.

En effet, le troc livres – jumeau historique du rallye-photo – permettait ce challenge ! L'équipe gagnante auto-baptisée « La Rouge » a rempli la mission en une demi-heure, avec une belle recherche dans la mise en scène. Elle a eu la primeur du choix parmi les 6 lots proposés : des bons d'achat chez les commerçants du village (Troll Savant, Maison de la Presse, Opale & Sens, De Neuville). Des lots pour tous les goûts, de quoi contenter les joueurs, les gourmands, les coquettes et les lecteurs.

À cette chasse sportive, d'autres ont préféré flâner devant les tréteaux des trocs : troc livres et troc plantes. Les univers cohabitent, pour le

bonheur de tous.



LA FÊTE DU BRAS DU CHAPITRE

Nous vous attendons, petits et grands, le 3 juillet de 14 h à 18 h sur la pelouse de l'USC Canoë kayak pour notre grande fête de l'été.

et autres jeux d'adresse. Vous pourrez aussi profiter d'activités sur l'eau. De nouvelles attractions seront également présentes cette année.



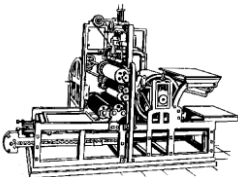
Comme les années précédentes, vous pourrez trouver un mur d'escalade, des karts à pédales avec un parcours, une structure gonflable, un jeu de Mölky (quilles en bois), des lancés d'anneaux

et autres jeux d'adresse. Enfin, avant de clôturer cette journée, un spectacle de magie et humour sera assuré par Guyom Foulon.

Vous retrouverez les traditionnelles barbes à papa, des goûters et des boissons, la pêche à la ligne ainsi qu'un stand de maquillage.

L'ambiance musicale sera assurée par l'Artisanal Fanfare. Enfin, avant de clôturer cette journée, un spectacle de magie et humour sera assuré par Guyom Foulon.

Imprimerie :
Le Magasin du Print
<http://www.lemagasininduprint.com>



La Gazette du Chat Pitre
Directeur de la Publication :
Stéphane Collin

Ont participé à ce numéro :

Anthony Adeux, Ludovic Cabanne, Eliane Debusse,
Germaine D'Hoffelize, Céline Douhéret,
Patrick Join Lambert, Thomas Lepère, Dominique Lesbros,
Sylvie Méline, Danielle Schutz, Jacques Velluet.